



Litige consommation avec GDF

Par **sonny**, le **01/12/2010** à **11:52**

Bonjour,

Petit résumé : Je suis locataire d'un T2, nous sommes 2 occupants, et nous avons le chauffage au gaz collectif.

Mon problème est que ma facture GDF a littéralement triplé en 1 an, je passes de 3000kwh à 12000kwh soit de 300€ à 900€, alors que je n'ai fait aucune consommation abusive. A vrai dire rien n'a changé dans nos habitudes. Chez GDF, il me propose de m'envoyer un technicien afin de vérifier que mon compteur fonctionne correctement, l'intervention me coûterai 150€ de ma poche. Je refuse de payer la somme que l'on me demande, quels sont les recours possibles ? Je vous remercie de me répondre rapidement. Bonne journée à tous.

Par **Domil**, le **01/12/2010** à **19:02**

Si vous avez un chauffage collectif, votre consommation de gaz sert à quels appareils ?

Par **sonny**, le **02/12/2010** à **11:23**

Alors je me suis trompée c'est chauffage individuel !!

Par **Domil**, le **02/12/2010** à **13:55**

Donc vous avez une chaudière (chauffage central individuel).

Quand avez-vous réglé votre chaudière, fait l'entretien, le ramonage ? Un surplus de consommation est le plus souvent due à un dysfonctionnement de la chaudière